

NON à l'austérité en Europe

L'Union européenne s'enfonce dans la crise. La seule réponse apportée jusqu'à ce jour par les gouvernements, au-delà du sauvetage des banques, est l'instauration, à des degrés divers dans tous les pays, de politiques économiques et sociales d'austérité.

La récession s'installe, le chômage augmente, le pouvoir d'achat diminue, les inégalités se creusent.

De facteur d'espoir, l'Europe est devenue un instrument de sanctions et de

contraintes. En voulant graver dans le marbre l'austérité par l'instauration d'une «règle d'or», les gouvernements suivent une logique économiquement et socialement suicidaire.

Le Conseil européen des 1^{er} et 2 mars s'inscrit dans cette démarche. Comme l'explique la Confédération européenne des syndicats: «L'accord prévu [qui devrait être signé par les gouvernements lors de ce conseil] amènera la discipline budgétaire et l'austérité dans les traités, ce qui ne

manquera pas d'avoir un nouvel impact social négatif au niveau national. Les dirigeants européens persistent donc dans une voie sans issue qui n'est autre que celle de la récession.»

Dans plusieurs pays, la troïka (Union européenne, Banque centrale européenne, Fonds monétaire international) exige des remises en cause de droits sociaux, des destructions de services publics, des baisses des salaires et retraites. On assiste à la mise en œuvre d'une véritable arrogance de classe.

Priorité aux salaires, à l'emploi, au travail et à la négociation collective

FO
la force syndicale
www.force-ouvriere.fr

**Trop c'est trop!
Des alternatives
existent!
Pour l'emploi et
la justice sociale!**

FACE À UNE TELLE SITUATION, IL EST AUJOURD'HUI INDISPENSABLE:

- ▶ d'exiger des gouvernements un véritable protocole social établissant dans les traités la primauté au respect des dispositions sociales;
- ▶ de mettre fin au dumping social et fiscal en Europe en verrouillant la directive détachement qui, aujourd'hui, ne protège pas suffisamment les conditions de travail et de salaires des travailleurs dans le contexte du marché intérieur de l'Europe;
- ▶ de réfléchir à la mise en place d'un protectionnisme européen, en particulier au niveau de la zone euro, guidé par le respect des normes sociales et environnementales;
- ▶ de donner à la Banque centrale européenne une autre fonction que la seule lutte contre l'inflation et de remettre en cause son indépendance qui conduit au dogmatisme monétaire au détriment de la croissance et du social;
- ▶ de préserver la liberté de négociation;
- ▶ d'instaurer un droit de grève interprofessionnel au niveau européen;
- ▶ de lancer de grands travaux, de susciter une stratégie industrielle européenne, de favoriser l'augmentation du pouvoir d'achat des salaires et retraites.

29 février 2012 - Action syndicale européenne

NON à la précarité